

POLICULTURES

Juin 2015

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 193

page 4 > Angers, après l'Apocalypse, page 5 > Tapisserie : Lodève, la dernière venue, page 6 > Beauvais, un tournant ?, page 7 > La chronique de Jacques Bertin : décalé non, mais ringard oui, page 8 > Vendôme présente sa première Triennale, page 9 > Le Centre et l'art contemporain, page 10 > Haut-Kœnigsbourg, de l'Empire au Département, page 11 > La télé, une histoire vendéenne, page 12 > Champagne et Bourgogne au menu de l'UNESCO, page 13 > Thierry Escaich sous la Coupole, page 14 > Archéologie préventive : le rapport qui alerte, page 15 > Un mois culturel en bref, page 16 > Notes de lecture : scènes politiques, en France et en Suisse

INÉGALITÉS

Selon une enquête du ministère de la culture (DEPS) qui vient d'être publiée, près de la moitié des Français estiment que les inégalités culturelles ont augmenté au cours des trente dernières années. Jugement « qui peut sembler sévère », avance, en présentant l'enquête, Olivier Donnat, pour qui ce jugement "est en réalité à l'image de celui que les Français portent sur les autres domaines de la vie sociale". Sévère si l'on pense, en effet, à ce grand élan vers la culture qui s'est manifesté sur cette période, et qui s'est traduit par des progrès incontestables tant dans les équipements que dans les pratiques. Pourtant, peut-il surprendre ?

La démocratisation de la culture, qui paraît donc un échec pour la moitié des Français, a été l'un des grands objectifs permanents du ministère de la culture depuis sa création en 1959. Même s'il a été commun de dire et d'écrire que cet objectif n'avait pas été atteint, les faits prouvent le contraire : qu'on parcoure la France, qu'on lise bien les indicateurs et on s'en convaincra. Mais on a le sentiment, hélas, qu'il s'agit d'un mouvement ancien, alors que la réalité d'aujourd'hui est différente. Question de volonté politique en œuvre.

Sans doute faut-il situer le tournant au début du deuxième mandat présidentiel de Jacques Chirac, quand il est apparu que

suite page 16

VILLES DE TAPISSERIE

Petit tour de France de quatre villes qui ont à voir avec la tapisserie. Quatre villes au profil et à l'histoire différente, mais qui ont en commun cet art textile pour lequel l'intérêt ne cesse de croître.

La première est Aubusson, inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité pour ses savoir-faire. Avec sa Cité de la tapisserie, qui ouvre l'an prochain mais a commencé de travailler sur la structuration de la filière locale, Aubusson est aujourd'hui pleine de projets et d'espoirs.

Angers, qui avait le privilège d'avoir dans ses murs la célèbre "Apocalypse", est devenue, avec son musée Jean Lurçat, un lieu majeur de monstration d'art textile. Beauvais, dont comme Aubusson l'histoire est liée à la tapisserie depuis plusieurs siècles, s'installe dans un nouvel équilibre. Lodève, enfin, la plus récemment venue à cet art, s'y est solidement installée.

Lire nos pages focus 2 à 6



Peintre, Bernard Leijts a aussi, dans sa trajectoire d'artiste, pratiqué la tapisserie. On l'y retrouve avec ses thèmes, son traitement de la couleur, la solidité de sa structure... et une autre dimension. Du peintre, on a pu voir ces dernières semaines un tryptique à Lille (voir page 15)

VILLES DE LA TAPISSERIE

AUBUSSON, DU PATRIMOINE MONDIAL À LA CITÉ DE LA TAPISSERIE

Nadia Petkovic est lissière. Diplômée d'une école d'art, elle s'est sentie une âme d'artisan, et a suivi la formation au métier de lissier que proposait le GRETA d'Aubusson. A peine installée après sa formation, elle a été choisie pour la réalisation d'une commande passée par la Cité internationale de la tapisserie : l'œuvre lauréate du concours 2013 du Fonds régional pour la création.

Cette histoire illustre ce que vit aujourd'hui Aubusson, un nouvel élan de son activité traditionnelle. Elle se situe entre l'inscription de la tapisserie d'Aubusson par l'UNESCO au patrimoine immatériel de l'humanité en 2009, et l'ouverture dans un an de la Cité internationale de la tapisserie.

La tapisserie est installée à Aubusson, et dans la commune voisine de Felletin, son berceau local, depuis la fin de la Renaissance. Il y eut entre les deux villes une rivalité attisée par le fait qu'Aubusson était protestante, et Felletin catholique. Le siècle de Louis XIV apporta le bien et le mal : le bien avec le statut de manufacture royale, le mal avec la révocation de l'Édit de Nantes, qui décima Aubusson, Felletin ne prit pas franchement le relais. Aubusson recomposa son tissu en quelques décennies, et la ville suivit ensuite son chemin avec plus ou moins de bonheur selon les siècles et les modes. Jusqu'au regain du milieu du XX^e siècle, et l'arrivée de Jean Lurçat, qui fera d'Aubusson le lieu central de la rénovation de la tapisserie.

LA RECONNAISSANCE DE L'UNESCO

Il y eut encore, depuis cette période faste, de bons et de moins bons moments : le virage des nouveaux textiles n'a pas été pris quand les tendances se sont dessinées, analyse le conservateur du musée, Bruno Ythier. L'un des épisodes les plus tristes fut le lent déclin et la fermeture, en 2011, de l'école d'art, qui avait joué un rôle important dans la présence de Lurçat à Aubusson, et qui, dans les années 2000, faisant le mauvais choix de l'oubli de la spécificité locale, fut victime de sa banalisation.

2009 marque symboliquement le départ d'une nouvelle époque. La reconnaissance par l'UNESCO de la tapisserie d'Aubusson comme patrimoine immatériel de l'humanité prend acte d'une dynamique nouvelle, et l'accélère. Dès 2010 est lancé le projet de Cité internationale de la tapisserie, cœur du



Nadja Petkovic travaille sur l'œuvre lauréate de l'appel à projets 2013, *Nouvelles légumes d'Aubusson*, de Quentin Vaulot et Goliath Dyèvre

VILLES DE LA TAPISSERIE

AUBUSSON, DU PATRIMOINE MONDIAL à La Cité

SUITE DE LA PAGE DEUX

développement à venir.

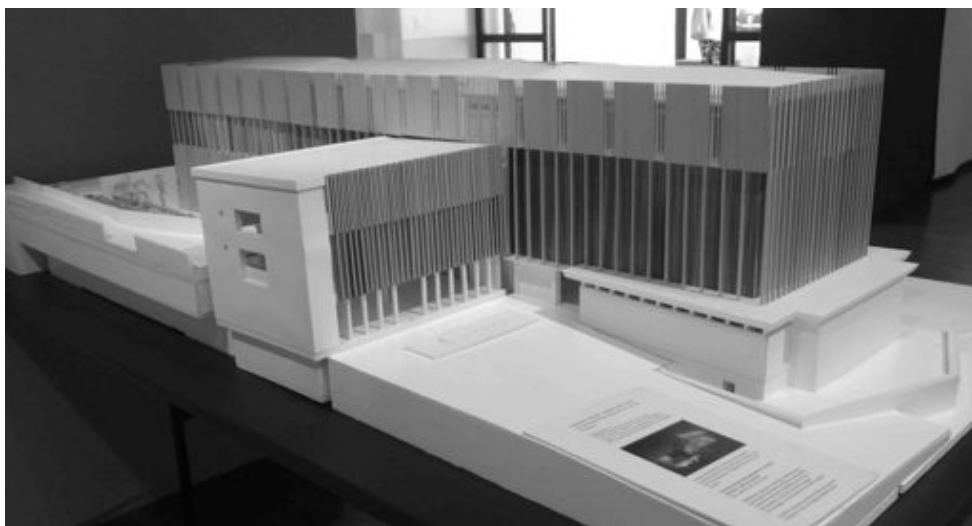
La Cité ouvrira ses portes juste avant l'été 2016, dans les locaux complètement transformés de l'ancienne école d'art décoratif. Elle aura de multiples fonctions. Elle sera musée. L'actuel musée, installé dans un ensemble où se trouve également le théâtre-scène nationale, y déplacera ses collections (entre autres plus de 300 tapisseries murales et 15 000 œuvres graphiques) et y trouvera des espaces d'exposition permanente considérablement agrandis ; il disposera notamment d'une vaste "nef des tentures" de 600 mètres carrés.

UN FONDS POUR LA CRÉATION

La Cité sera aussi le pivot de la restructuration de l'activité tapissière à Aubusson. C'est dans sa phase de préfiguration qu'a été lancé le programme de formation de nouveaux lissiers par le GRETA-Creuse. La formation dure deux ans. La Cité sera encore un centre de ressources et de promotion de la tapisserie. Elle a vocation à encourager le renforcement local de la filière, favorisant les implantations, accompagnant les entreprises déjà installées. C'est la Cité aussi qui a conçu et qui gère le Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines. Le Fonds a lancé chaque année, depuis 2010, un appel à projets international. Appel à projets qui a eu un vrai retentissement, puisqu'il a suscité mille dossiers de candidature, venant de plus de vingt pays. Le sixième appel à projets vient d'être lancé (*lire ci-contre*).

La "Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissée" est portée par un syndicat mixte comprenant le Conseil régional du Limousin, le Conseil départemental de la Creuse et la Communauté de communes d'Aubusson-Felletin. Le musée, qui était départemental, a été transféré au Syndicat mixte le 1er janvier 2011.

www.cite-tapisserie.fr



un nouvel emblème pour la ville

C'est le cabinet d'architecture parisien Terreneuve qui a été choisi pour réaliser, à partir des locaux de l'ancienne école d'art décoratif, la Cité de la tapisserie d'Aubusson. Terreneuve avait pris, seul de tous les candidats, le parti qui a séduit : démolir le moins possible, et utiliser au mieux les espaces existants. Le projet comprend 2000 mètres carrés de restructuration et 700 mètres carrés d'extension. Son centre sera une "nef des tentures" aux vastes proportions qui accueillera les collections

permanentes dans une scénographie de l'Atelier Paoletti et Rouland. Le musée actuel, Centre Jean Lurçat, accueillera des expositions temporaires.

La Cité représente un investissement de 8,5 millions d'euros, partagés entre l'Europe, l'État, la Région Limousin, le Département de la Creuse et la Communauté de communes.

Ci-dessus, la maquette du projet, exposée au musée.

Le 6ème appel à projets

Le 6ème appel à création de la Cité internationale de la tapisserie vient d'être lancé. Il a pris pour thème la conception de vêtements et accessoires de mode, sous le titre « La tapisserie d'Aubusson tisse la mode ». Il s'agit de montrer que le tissage en tapisserie d'Aubusson peut aussi couvrir le champ de la création de vêtements et d'accessoires.

Les candidatures doivent parvenir à Aubusson au plus tard le 1er septembre à 17 heures.

15 créateurs seront retenus, qui proposeront dans

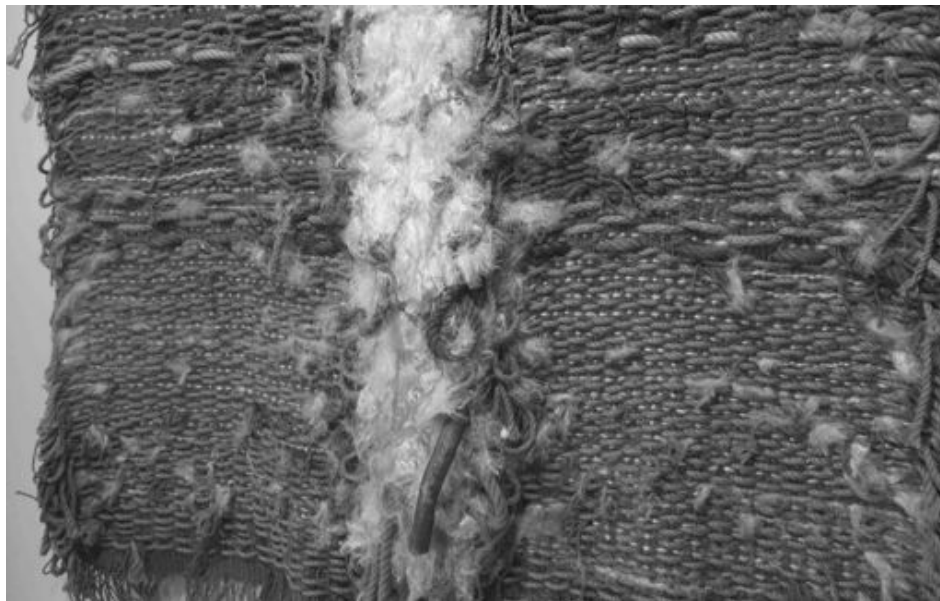
une deuxième phase une maquette « permettant l'exécution d'un ou plusieurs tissages ». Sept lauréats seront désignés à l'issue de cette phase, Les 1er, 2e et 3e prix recevront respectivement 15 000 euros, 10 000 euros et 7 000 euros TTC. Les lauréats des 4e à 7e prix recevront chacun 5 000 euros. Les trois premiers verront leur œuvre réalisée à l'échelle 1.

VILLES DE LA TAPISSERIE

ANGERS, APRÈS L'APOCALYPSE

A Angers, la tapisserie commence avec l'Apocalypse, la célèbre *Apocalypse d'Angers*, pièce monumentale qu'abrite le Château, et pour laquelle une procédure de demande d'inscription au Patrimoine mondial est étudiée (on s'étonne que ce ne soit pas déjà fait). L'*Apocalypse*, chef-d'œuvre grandiose, impressionna vivement Jean Lurçat qui, en 1937, était dans sa grande période créatrice de tapisserie. Il en tira, quelques années plus tard, une importante série, le *Chant du monde*, dont le dernier panneau ne devait être terminé qu'après sa mort, et qui a, très logiquement, trouvé sa place à Angers. Elle est installée dans la salle des malades de l'ancien hôpital Saint-Jean (12^e siècle).

De là est né en 1986 un musée "Jean Lurçat et de la tapisserie contemporaine". Le musée a constitué, au fil des ans, une belle collection*, et organise des expositions temporaires dont la dernière, qui est en cours et s'achèvera le 31 octobre, présente un panorama "de Picasso à Annette Messager". Cette exposition est née d'un échange de bons procédés : le musée d'art moderne de la Ville de Paris avait présenté en 2013, dans une exposition intitulée "Decorum", des œuvres textiles venant d'Angers. Deux ans après, ce sont des œuvres de la collection du MAMVP et du Fonds national d'art contemporain qui rejoignent celles d'Angers pour retracer les grands mouvements de l'histoire de la



Grau-Garriga

tapisserie dans le siècle.

On y voit comment la tapisserie est d'abord adaptation de peintures existantes (Picasso, Braque, Rouault), comment elle reprend corps avec la création originale, comment Lurçat invente le carton numéroté qui donne des instructions ultra-précises aux lissiers, comment les artistes-lissiers s'émancipent... L'exposition, en quatre temps et autant d'œuvres qui illustrent le propos, raconte l'histoire de la tapisserie

depuis sa renaissance moderne : le temps du renouveau, celui de la "nouvelle tapisserie" dans les années 60, celui de "l'art textile", à partir des années 70, considéré ici au féminin, enfin un dernier regroupé sous l'étiquette "dernières recherches", où l'on rappelle que "le textile reste l'un des médiums privilégiés de la création contemporaine". L'exposition marque bien, aussi, le positionnement d'Angers dans l'univers de la tapisserie. Non pas un lieu de fabrication, mais le lieu où la création d'hier et celle d'aujourd'hui peuvent être vues régulièrement. Le musée a intelligemment joué des atouts dont il disposait pour qu'Angers ne soit pas seulement la ville où on vient voir des chefs-d'œuvres majeurs de l'histoire de la discipline, mais aussi celle où les créations de l'art textile sont montrées.

* avec, notamment, de remarquables donations Gleb, Grau-Garriga et Lurçat



**Tapissierie, de Picasso à Messager
Jusqu'au 31 octobre
www.musees.angers.fr**

VILLES DE LA TAPISSERIE

LODÈVE, La dernière venue

A Lodève, sous-préfecture de l'Hérault au pied des Causses, la tradition de la tapisserie est jeune. Certes, alimentée en laine par les moutons du Larzac, la ville avait longtemps fabriqué du drap, en particulier pour l'armée. Mais, au début des années soixante, c'était une vieille histoire.

Ces années-là, l'Algérie est indépendante, et rentrent en France, avec les Pieds-noirs, des harkis. Un contingent de ces derniers s'installent pas loin d'ici, on les emploie à l'ONF, et on cherche comment occuper leurs épouses. Alors vient la bonne idée : sur la base du savoir-faire nord-africain, leur faire fabriquer des tapis. Des ateliers sont créés, qui passent dès 1966 sous la coupe de la Savonnerie, le volet du Mobilier national spécialisé dans la fabrication des tapis. Cinquante ans plus tard, on est parvenu loin du point de départ : 18 lissiers, formés aux Gobelins, y tissent des tapis du Mobilier national, des créations d'artistes contemporains comme des reprises de grands classiques. Lieu de production, la Savonnerie se visite, aussi, ouvrant ainsi son activité sur la ville.

Lodève a un musée, dont la municipalité de droite qui a précédé l'actuelle municipalité de gauche a souhaité faire un produit d'appel pour



les touristes et pour l'image de la ville. Ça a plutôt bien marché, l'équipe actuelle, que dirige Marie-Christine Bousquet, a suivi, et le musée accueille en moyenne 30 000 visiteurs tous les ans. Il est même engagé dans un programme d'extension qui devrait être achevé dans deux ans. Le musée est plus que jamais central dans la vie culturelle et touristique de la ville.

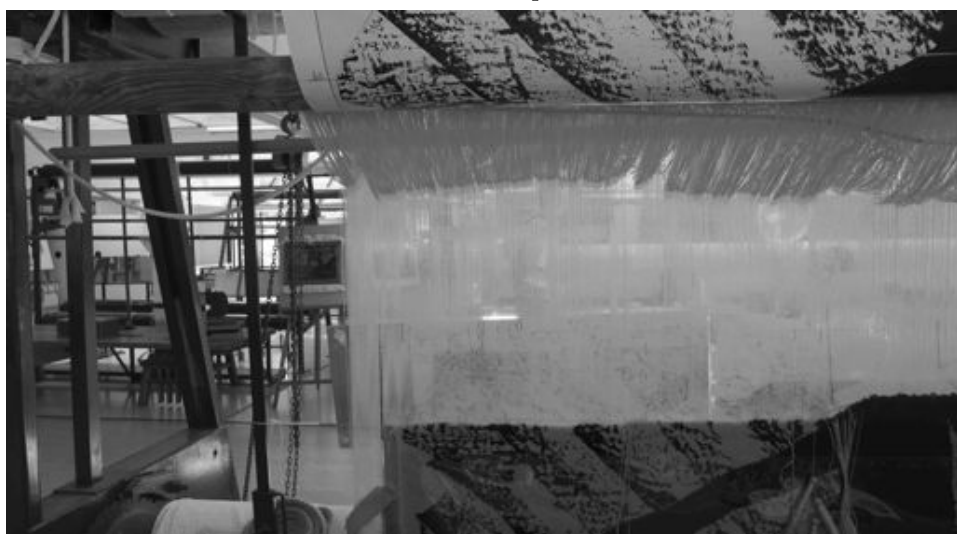
Doté de collections modestes dans le domaine des beaux-arts, le musée de Lodève se concentre, dans ce domaine, sur des expositions temporaires. L'an dernier, ce fut un très bel et

très intelligent hommage à Bissière, partagé avec Bordeaux où l'exposition fut montrée ensuite.

Mais Lodève cultive aussi son rapport à la tapisserie. Cette année, c'est la tapisserie qui est à l'honneur, avec une dizaine d'œuvres provenant du Mobilier national, et organisé en étroite coopération avec lui. Le musée fermé pour travaux, l'exposition est présentée hors les murs, dans des locaux qui font partie du bel ensemble épiscopal que possède la ville.

Les tapisseries sont signées de grands noms : Sonia Delaunay, Calder, Miro, Le Corbusier. Des œuvres des années 60-70, qui rappellent l'intérêt que Malraux marqua alors pour la discipline. Des œuvres classiques, mais qui soulignent les rapports nouveaux de Lodève et de la tapisserie.

Le musée s'était déjà intéressé à la tapisserie en 2012, à l'occasion d'une exposition sur la Savonnerie. Cette exposition avait été l'occasion d'un retour sur une histoire jeune mais source d'une vraie fierté, et un moment fort d'ancrage de la tapisserie dans la culture lodévoise. L'exposition de cette année, sur un mode différent, apporte une nouvelle touche.



Tissage en cours à la Savonnerie

VILLES DE LA TAPISSERIE

Devenue municipale il y a deux ans, la Galerie nationale de la tapisserie, cédée par l'État en échange des locaux où la Manufacture poursuit son activité, élargit sa vocation.

Beauvais, un tournant ?

La tapisserie à Beauvais, c'est une affaire d'État. L'État est là pour le moment fondateur, quand Colbert y encourage, privilèges à l'appui, la création d'une manufacture, pour contrer, sur leur route, les productions flamandes. La manufacture vivra de grands et de petits moments. L'un des plus tragiques sera la destruction de ses locaux par l'aviation allemande lors de la dernière guerre.

La tapisserie revient à Beauvais avec Malraux. Il crée au chevet de la cathédrale une "Galerie nationale de la tapisserie", inaugurée en 1976. Quelques années plus tard, en 1989, des ateliers des Gobelins seront réinstallés, dans des locaux mis à disposition par la ville. Le Mobilier national disposait dès lors à Beauvais d'un lieu de production - ouvert aux visites sous conditions - et d'un lieu d'exposition.

L'ÉCHANGE

Les choses ont changé il y a deux ans. La ville a cédé au Mobilier national les locaux dans lesquels ses lissiers travaillent, en échange de la Galerie nationale. C'est donc elle, maintenant, qui est responsable des expositions qui y sont organisées.

L'an dernier, à la même époque, on y célébrait les 350 ans de la Manufacture, avec un panorama de la production à travers les siècles.

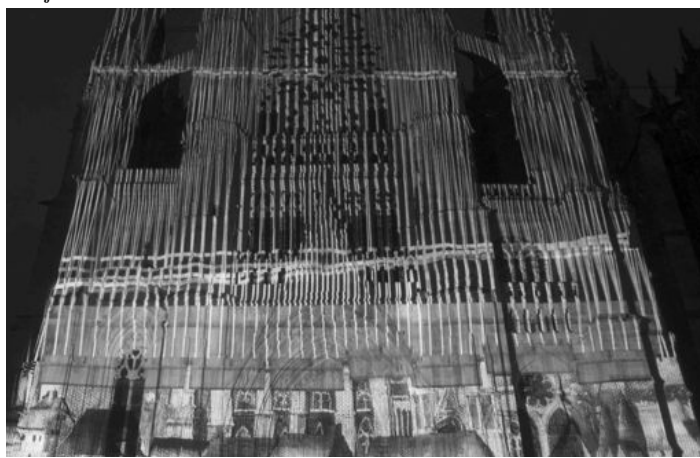
Passage de relais ? l'exposition qui vient de s'ouvrir amorce une autre période. Intitulée "Amours, vives et vertus", elle se veut, sur ce thème, une confrontation entre



de remarquables tapisseries anciennes, provenant des collections du musée des Arts décoratifs, et douze représentants de l'art contemporain, parmi lesquels Philippe Favier, Ange Leccia et Annette Messenger. Ils ont la tâche redoutable d'entrer en correspondance avec les œuvres anciennes et avec le thème. Tâche toujours difficile.

L'exercice devrait être renouvelé, et il n'est pas impossible, même, que la Galerie s'aventure plus loin dans sa politique d'exposition. On peut envisager, explique Gaïdig Lemarié, responsable de la Galerie, des expositions dans lesquelles il n'y aurait pas de tapisserie du tout. L'orientation générale étant le design et les arts décoratifs, au-delà de la tapisserie. Certains ne sont pas loin de considérer que, puisqu'il faudra bien changer le nom de la Galerie, qui n'est plus nationale, on pourrait, au fond, faire disparaître en même temps le mot tapisserie. Un pas qui sera cependant difficile à franchir : la tapisserie reste un des éléments majeurs de la personnalité de Beauvais.

Amours, vices et vertus, jusqu'au 16 août



Les soirs d'été, la façade de la cathédrale se transforme quelques instants en métier à tisser, dans le spectacle conçu par Skertzo. Le spectacle entame sa quatrième saison (2 juillet - 20 septembre)

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

DÉCALÉ, NON ; MAIS RINGARD, OUI..

Sincèrement, je me fous pas mal de Napoléon. (Commencer une chronique par une telle proclamation peut paraître bizarre ; je vous le concède). Mais le récent centenaire de Waterloo, dont la presse a tant parlé, m'est l'occasion de rappeler ici une de mes marottes : c'est que la guerre de Vendée reste un tabou français. Si vous évoquez la révolte des Vendéens, à Paris, dans les milieux intellectuels, vous n'aurez en réponse que des clichés, des grognements, des erreurs historiques : ils étaient des méchants et ils étaient manipulés par les curés et les nobles... Puis le silence. Un tabou.

Bah, des tabous, il y en a beaucoup d'autres !

L'immigration. Je suis totalement sidéré de voir le problème de l'immigration faire la une de tous les médias, jour après jour, ces derniers temps. Je n'ai pas oublié comment ce problème a été interdit depuis vingt à trente ans par les porteurs de la parole médiatique : dire qu'il y avait un problème, c'était être méchant et favoriser la nauséabonderie... Et nous avons maintenant une génération de retard. J'aimerais bien que les habituels donneurs de leçons s'interrogent... Et qu'ils battent leur coulpe. J'aimerais, mais je n'y crois pas.

Tabous ? Au hasard, tenez : le mythe Rimbaud. En voilà un tabou ! Oui, on commence comme poète " voyant " et on finit trafiquant d'armes ! Bah ! Péché véniel ! C'est pas grave de faire du trafic d'armes si on est un ancien rebelle... Oui, Rimbaud, un 68-tard avant l'heure : gosse de bourgeois en rupture... Quoi : parti loin ? Il n'était nullement une exception ! Car ils furent très nombreux, à cette époque, les enfants des classes supérieures, qui quittaient la France pour les nouveaux pays. J'en ai, moi, une liste de plusieurs dizaines dans l'ouest canadien, à la fin du XIX^{ème}...

Oui, je sais, 150 pages géniales... Mais qu'on me bassine depuis des années pour me donner comme exemple ce personnage que je prends pour une petite frappe... (...Ai-je droit au blasphème ?)

(...Et je pense à Jules Laforgue, dont on ne parle pas, et que j'aime bien.)

Que dites-vous ? Le poète est un voyant ? Je n'en crois rien. Le poète n'est qu'un trouveur : un chanteur, qui fait des astuces verbales, pour rendre le réel plus vivable ; et voilà tout. Et s'il lui arrive d'aller plus loin dans une vérité, tant mieux. Mais qu'il ne se prenne pas pour un demi-Dieu ! Essaie donc de dire bien le monde, ce ne

sera déjà pas si mal ! Telle est, à moi, ma conception de la poésie. Archaïque et même passéiste, je sais.

Rebelles. C'est vrai que les gens d'argent et de pouvoir sont aujourd'hui beaucoup plus rebelles que moi. J'ai soif d'ordre ; j'ai du mal à être décalé et mon insoumission s'adresse principalement au pouvoir médiatique, la médiatrique qui nous fait marcher... Je suis peuplé de pensées ancienne, de croyances obsolètes, de soucis éculés. Je suis donc, d'après les critères en vogue, un ringard. Notez bien qu'à mesure du temps qui passe dans ma vie, le ringardisme m'apparaît de plus en plus comme une position honorable – bien plus, en tous cas, que tous les décalages et autres insoumissions. Je vais où ma pensée me mène – et j'assume ma solitude...

Médiatrique. Comment se battre contre cet ordre nouveau, le médiatique ? C'est une question d'actualité. Il faudrait ne pas se contenter d'en parler. Même si de plus en plus de gens reconnaissent (Debray, Finkelkraut, Redeker, Jourde, ces jours-ci) que cette machine à décerveler, qui commença par l'industrie du disque et des variétés des années soixante, qui est maintenant l'industrie culturelle et de la communication, doit être combattue. Oui, mais comment faire et que faire ?

Comment faire ? Comment réagir au matraquage ? Comment résister à ces obligations de goûts et de valeurs imposés de là-haut... Ma réponse : la mauvaise foi, mes amis, est notre seule arme. Traînons les pieds, fermons la télé, la radio, et les magazines. Sur la consommation obligée, faisons leur perdre 10% de rentabilité en ralentissant l'allure ! Donc : absence, distance, mauvaise foi... Ringard je suis ; ringard je continue.

Perdant. Et c'est d'ailleurs un problème de vie en général : accepter d'être un perdant, voir s'en aller nos valeurs, ridiculiser nos arguments (sur le plan artistique, sur le plan sociétal...), voir l'art basculer dans la mode... J'ai perdu. En art, mes goûts sont risibles, mes raisonnements tombés dans l'oubli. Ma langue sera bientôt obsolète, mes poètes, mes chansons...

Tiens, une suggestion à Jean-Paul Sartre, comme sujet pour son prochain bouquin : être un homme, c'est avoir perdu, et l'assumer.

Et puisque la grande mode est d'être " décalé ", disons que ringard, c'est ma façon à moi d'être décalé...

Un tabou : le Québec ! Avez-vous entendu parler



de la mort de Jacques Parizeau ? L'ancien Premier ministre du Québec qui proposa à son peuple le second référendum sur la souveraineté (1995). Il le perdit (50,6 % de non). Son décès (le 1er juin) a secoué les Québécois. Les médias français ? Non ; on connaît pas. Là, nous rejoignons cette déjà ancienne étrangeté : c'est tout le Québec qui est un tabou pour l'intelligentsia française. Quelles raisons ? Un peuple francophone acharné, qui s'oppose à son anglicisation et qui a tenu bon depuis 250 ans, sans aucune soutien de la France, d'abord, puis aucun soutien de nos classes parlantes, ensuite. Et si loin du Quartier latin ! Donc rien ; les médias n'en parlent jamais... Celui-là est un tabou doux, d'accord : indifférence sans hargne. Mais un tabou quand même.

Lu quelque part un baratin sur la compétitivité française et le fait que l'économie... et caetera. Décidons-nous à l'écrire, à le proclamer pour les obsédés de la croissance et tout ça : si vous enlevez l'associatif, le bénévolé, l'amical désintéressé, toute cette vie qui réunit des millions de personnes chaque soir dans ce pays – et je ne parle même pas des coopératives et mutuelles – si vous enlevez l'associatif, ce pays est une coquille vide. Quand est-ce que nos " économistes ", nos " experts " vont en parler, reconnaître que le capitalisme, tout seul, c'est un idéalisme, un irréalisme, une vision de l'homme sans vision, une ânerie qui ne peut faire fonctionner une société ? Faudrait-il chiffrer l'apport de l'associatif désintéressé (ils vont le proposer aussitôt !) ? Faudrait-il le chiffrer ? Non ! Surtout pas ! Ce serait entrer dans leur logique. Le niveau de vie ne se chiffre pas, pauvres andouilles ! Merci aux quatorze copains qui étaient à la réunion, hier soir, à l'annexe de la mairie, et tous ceux qui sauvent le monde et créent la civilisation une fois par semaine ! JB

LA RÉGION CENTRE MISE SUR L'ART CONTEMPORAIN

VENDÔME PRÉSENTE SA PREMIÈRE TRIENNALE



La première triennale d'art contemporain se tient à Vendôme jusqu'au 31 octobre. La triennale est une idée de la DRAC, soucieuse de mettre en valeur son soutien aux artistes plasticiens de la région. Elle rassemble 25 artistes ayant tous bénéficié, ces dernières années, d'une aide à la création de la DRAC ou de la Région.

La sélection des artistes et le commissariat de l'exposition ont été confiées à l'association Emmetrop, qui depuis trente ans explore dans la friche Entre-peaux à Bourges les marges reconnues de la création.

Exposer, c'est s'exposer. S'exposer, en l'occurrence, à être jugé sur la pertinence de ses choix. Résultat : il y a ici, comme on pouvait s'y attendre, du bon et du moins bon, du solide et du creux, des œuvres sur lesquelles on s'attarde et d'autres sur lesquels on ne fait que passer. Quand on

laisse décanter, que quelques jours ont passé, ne restent que les bonnes rencontres : la Coréenne Hayoun Kwon avec sa vidéo, forte par ce qu'elle dit et époustouflante par sa beauté formelle, sur la zone démilitarisée entre les deux Corées ; Mathieu Dufois, avec son double travail : une vidéo et les décors de cette vidéo, maquettes qu'il a dessinées et construites, et qui sont en elles-mêmes une œuvre fascinante ; Karine Bonneval, qui a su remarquablement utiliser l'espace pour mettre en scène ses pains de sucre ; Jérôme Poret et son pleurant éclairé par des ampoules installées dans un caisson d'ampli ; le duo de street-artistes vendômois Monsieur Plume & Inconito, qui se sont attaqués aux murs d'une friche.

La Triennale se déploie principalement dans un beau manège, souvenir du temps où Vendôme était ville de garnison et

de cavalerie. Elle occupe aussi quelques espaces du musée, où l'on voit notamment le pleurant de Jérôme Poret et une volumineuse collection de photos de l'urinoir de Duchamp, rassemblée par Saâdane Atif, vendômois, qui a l'air de croire que l'objet des photos et la collection sont subversifs en 2015. La scénographie a beaucoup compté dans l'esprit des commissaires. Chaque artiste s'est vu confier un espace qu'il a aménagé comme il l'entendait, et cela donne incontestablement une lecture claire de chaque œuvre, et de son univers.

Si le succès est au rendez-vous, et si, comme souhaité, une nouvelle Triennale a lieu dans trois ans, elle sera confiée à une nouvelle équipe de commissaires.

Jusqu'au 31 octobre
Manège Rochambeau - Musée
www.triennale-vendome.fr

LE CENTRE ET L'ART CONTEMPORAIN

Chaumont aujourd'hui, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré demain : la Région Centre se donne les moyens d'une politique dont l'ambition n'est pas seulement artistique.



Chaumont-sur-Loire : *L'arbre aux échelles*, de François Méchain, et *Chaos*, de Vincent Barré

Pour le Conseil régional du Centre, la Triennale de Vendôme (*lire page 8*) est un des signes de la vivacité des arts plastiques dans la région. Il y voit aussi un des arguments dans la large palette qui attire les touristes. On a un très beau discours à tenir à ces touristes : le Centre Val de Loire est, depuis la Renaissance, un pays de créateurs...

La Région elle-même dispose d'un fleuron : le château de Chaumont-sur-Loire. Il était propriété de l'État depuis 1935 quand Jean-Jacques Aillagon proposa aux collectivités territoriales de leur céder quelques monuments nationaux. Il y eut alors deux transferts spectaculaires : le château du Haut-Koenigsbourg, racheté par le Département du Bas-Rhin (*lire page 10*), et celui de Chaumont-sur-Loire, acquis par la Région Centre.

Quand l'opération eut lieu, en 2008, Chaumont s'était rendu célèbre par un très remarquable festival des jardins, créé en 1992 par la personnalité inventive et

rayonnante de Jean-Paul Pigéat, mort brutalement en 2005.

Chaumont est devenu un "Centre d'arts et de nature", qui s'est spécialisé, comme son nom l'indique, dans les relations entre l'art et la nature. La programmation d'arts plastiques y a pris une grande place, à la fois dans le parc et dans le château et ses annexes. Expositions temporaires et installations pérennes donnent une tonalité nouvelle au parc et au Domaine, et attirent une clientèle nouvelle. Géré par un EPCC, Chaumont a attiré l'an dernier 415 000 visiteurs, soit deux fois plus qu'en 2007, et s'enorgueillit de s'autofinancer à 75%, au prix, il est vrai, de tarifs élevés.

Le Centre de création contemporaine Olivier Debré (CCCOD), à Tours, deviendra-t-il l'un des grands lieux du tourisme culturel de la région ? Ses travaux sont en cours. Le projet utilise et étend les anciens locaux de l'école des beaux-arts. Ils seront achevés l'automne 2016. S'y installera alors

l'actuel CCC, qui défend l'art contemporain à Tours depuis trente cinq ans dans des locaux qui manquent d'ampleur. Le CCCOD disposera, lui, de 4500 mètres carrés de surface d'exposition et de vastes volumes. On y verra des œuvres du grand peintre tourangeau, mort en 1999, notamment les quatre grandes toiles réalisées pour son exposition au CCC en 1991, mais pas seulement, et pas en permanence. Une "salle des abstraits" mettra en évidence un courant dont Olivier Debré fut une figure majeure et dont la France eut, après la guerre, de grands représentants, éclipsés par le rouleau compresseur américain. Une grande nef permettra la présentation d'œuvres et d'installations de grande dimension. Une "galerie noire" accueillera des artistes contemporains.

Le projet est signé des architectes portugais Aires Mateus, auxquels le CCC consacre actuellement une exposition (*jusqu'au 30 août*)

UNE POLITIQUE RÉGIONALE

Une région qui s'enorgueillit d'une politique en faveur de l'art contemporain, cela ne se fait plus beaucoup. Elle souligne les nombreuses réalisations et les projets auxquelles elle est associée, à commencer par le Château de Chaumont, dont elle est devenue propriétaire et où elle a fait de l'art contemporain un volet majeur de la politique, à côté de l'art des jardins. Elle affirme que la forte croissance des entrées depuis le rachat à l'État est due plus aux expositions d'art contemporain qu'au très réputé festival des jardins.

La Région compte aussi sur le CCCOD, un investissement de 15 millions d'euros dans laquelle elle a intervenu, à côté de l'État et de l'Europe, pour 4,5 millions d'euros. Elle a participé aussi, aux côtés de l'État, à la création de la Triennale de Vendôme (*lire page 8*). On trouve aussi la Région dans le chantier de développement de la friche de Bourges, le Transpalette, ou dans la transformation en cours d'une autre friche industrielle, les Tanneries à Amilly (Loiret). "Il faut articuler la question de l'art contemporain avec celle du tourisme", explique Carole Canette, vice-présidente chargée de la culture. C'est un axe majeur pour le développement touristique, donc économique. Il ne faut pas le réduire à cette seule dimension, mais cette dimension est importante".

HAUT KOENIGSBOURG : DE L'EMPIRE AU DÉPARTEMENT

RENDEZ-VOUS

MANESSIER

Un peintre majeur, auquel les institutions publiques ne rendent que trop rarement et trop chichement hommage. C'est un musée privé, le musée Mendjisky, dédié aux Écoles de Paris, qui rend donc cet hommage à Alfred Manessier, en présentant une cinquantaine d'œuvres, tableaux, dessins, tapisseries et vitraux.



Du crépuscule au matin clair
Jusqu'au 15 octobre
15 square de Vergennes Paris 15^e
www.fmep.fr

NUIT DES ÉGLISES

Cinquième édition d'une manifestation initiée par l'Église de France. Chaque communauté chrétienne volontaire accueillera les personnes intéressées par la découverte du patrimoine. Concerts, chœurs, lectures, expositions, etc. L'an dernier, plus de 600 églises avaient participé.

4 juillet
Toute la France

Cédé par l'État au Conseil général du Bas-Rhin en 2007, le château emblématique de l'Alsace s'est adapté à un nouveau propriétaire



C'est l'Empereur Guillaume II qui l'a fait restaurer, et chaque fois qu'il y est venu, il a pu avec délectation contempler à ses pieds l'Alsace conquise en 1870. La France l'a récupéré avec la province, et l'État l'a confié aux Monuments nationaux, dont c'était l'un des fleurons. Et puis, le 1er janvier 2007, il l'a cédé au Département du Bas-Rhin. C'était quand Jean-Jacques Aillagon avait manifesté une grande volonté de se décharger sur les collectivités territoriales d'un certain nombre de monuments nationaux, suivant des critères établis par une commission que présidait René Rémond. Le Haut-Koenigsbourg, chargé d'une histoire forte, et rentable, ne répondait pas à ces critères. Mais le Président du Conseil général d'alors, Philippe Richert, sénateur très impliqué dans la loi qui prévoyait le transfert, sut convaincre l'État de s'en séparer.

Quelques années après, où en est-on ? le château reste un des

monuments les plus visités de France, avec l'an dernier 545 000 entrées, et il reste rentable. Le public se renouvelle : les primovisiteurs représentent 80% de la fréquentation. Un taux qui a permis de faire passer en douceur l'innovation qu'a constitué, l'an dernier, le fait que les jeunes (de 16 à 17 ans) doivent désormais payer, ce qu'ils ne feraient pas si le château était resté monument national.

INVESTISSEMENTS

Les investissements se poursuivent dans le château. Celui qui est en cours concerne l'accueil, qui sera installé plus confortablement dans un bâtiment où pourront aussi être présentées des expositions temporaires. L'ensemble sera achevé au début de l'an prochain. Des travaux sont aussi en cours jusqu'à l'automne sur une tour, la tour du moulin, dont la couverture et la charpente devaient être

restaurés.

Le château avait, ces dernières années, porté une attention particulière à l'accueil des handicapés, sujet sensible dans un monument à la topographie et à l'architecture compliquées. Cet accueil reste une préoccupation centrale du château, qui programme un week-end "un château pour tous" (12 et 13 septembre), et qui organise, juste avant (le 11 septembre) des rencontres professionnelles sur le thème "l'accessibilité au patrimoine : l'exemple du Haut-Koenigsbourg"

Pour le reste, la programmation, qu'assume la nouvelle directrice, Stéphanie Edel, est résolument familiale et ludique. On y rencontre des ateliers sur la vie au Moyen-Âge, des banquets médiévaux, un festival de BD sur "l'imaginaire médiéval et le fantastique" (12 au 19 juillet). Le château semble, là, imposer sa forte personnalité.

www.haut-koenigsbourg.fr

LA TÉLÉ, UNE HISTOIRE VENDÉENNE

L'Historial de Vendée accueille et adapte l'exposition sur l'histoire de la télévision conçue par le musée des arts et métiers

L'Historial de Vendée accueille l'exposition sur l'histoire de la télévision qui avait été présentée à Paris, au musée des arts et métiers, de juin 2014 à mars 2015. Mais à l'épopée nationale de la télévision, l'Historial ajoute des chapitres locaux.

Le ton est donné dès le hall de l'Historial, où est installé le *manège enchanté* de l'émission culte pour les enfants. Une bonne raison à cette présence : l'émission était enregistrée à Cugand, dans le nord-Vendée.



À l'intérieur de l'exposition, trois autres références locales : un hommage à Jamy Gourmand, le Vendéen qui anima "C'est pas sorcier" ; *les coulisses du Vendée Globe*, qui montre notamment l'ampleur des moyens techniques nécessaires pour la retransmission de l'épreuve ; enfin, un plateau de la chaîne locale TV Vendée.

L'exposition illustre ainsi l'un des axes éditoriaux de l'Historial : donner une tonalité locale à des expositions conçues ailleurs, adaptées aux circonstances locales, et dotées d'une scénographie nouvelle grâce à son service intégré. Ce fut le cas récemment, notamment, pour les deux expositions consacrées à Clemenceau : Clemenceau et les artistes modernes, et Clemenceau

et l'Asie.

DÉPARTEMENTAL

Initiative du Département, l'Historial a ouvert il y a neuf ans, en juin 2006. Avec pour vocation d'évoquer "les grands et les petits moments de l'histoire d'un territoire", explique Christophe Vital, qui dirige l'Historial en même temps que la conservation départementale des musées. Sa collection permanente, mise en scène de manière qui s'affirme ludique, mais reste rigoureuse pour la qualité des objets présentés, raconte l'histoire du département depuis les temps préhistoriques. Si l'ensemble des périodes est traité avec la même qualité, c'est tout naturellement la section

consacrée à la terrible Guerre de Vendée qui attire et émeut le plus les visiteurs. Lesquels ont été 600 000 depuis l'ouverture en 2006.

L'Historial a été bâti aux Lucs-sur-Boulogne, tout près du Mémorial de la Vendée qui rend hommage aux victimes de la Guerre de Vendée, tout particulièrement aux 564 qui furent massacrés aux Lucs-sur-Boulogne en février 1794 par le général Cordellier et ses hommes. Le Mémorial avait été inauguré en 1993 par Alexandre Soljenitsine.

Culture TV Saga de la télévision française jusqu'au 13 septembre
www.historial.vendee.fr

RENDEZ-VOUS

FIGURATION LIBRE

Dans une de ses villes fondatrices, et avec la complicité active de l'une des grandes figures du mouvement, le Sétois Hervé di Rosa, une exposition consacrée aux premières années de la figuration libre, les années 80. Les Français (Combas, Blanchard, Boisrond) mais aussi, pour les accompagner, Basquiat et Keith Haring.

3 juillet au 15 novembre
Sète Musée Paul Valéry

REBEYROLLE VIVANT

C'est le bilan de "60 ans d'une œuvre essentielle" que l'Espace Rebeyrolle dresse pour le 20ème anniversaire de son ouverture. L'Espace Rebeyrolle a été créé dans la ville natale du peintre, mort en 2005. Il avait été voulu par Paul Rebeyrolle lui-même ; il est géré par



Bacchus penché (1998) détail

une association. L'exposition réunit plus de 80 œuvres. Les deux tiers proviennent de collections privées.

Jusqu'au 30 décembre
Eymoutiers (Haute-Vienne)
www.espace-rebeyrolle.com

Les achats de livres en France se sont situés l'an dernier quasiment au même niveau qu'en 2013, soit - 0,6% en valeur et - 0,7% en volume, indique le baromètre annuel réalisé par le ministère de la culture avec TNS Sofres. Mais les livres numériques sont en hausse sensible (+18% en valeur et + 13% en volume), et représentent près de 2,3% du marché en valeur.

Librairies et maisons de la presse d'un côté, grandes surfaces culturelles de l'autre restent les premiers diffuseurs du livre (22% chacun). Les ventes par internet représentent 18,5% du total. Elles ne croissent plus que de 0,5%, contre 1,5% en 2013. Les librairies restent le premier circuit d'achat de livres pour les 15/24 ans, alors que les 25/49 ans se tournent plus vers les grandes surfaces et internet.

CHAMPAGNE ET BOURGOGNE AU MENU DE L'UNESCO

RENDEZ-VOUS

LILIAN BOURGEAT



La Maladrerie, à Beauvais, allie avec bonheur, depuis cinq ans, son architecture ancienne et ses jardins avec des installations d'art contemporain. Cette année, c'est Lilian Bourgeat qui est au rendez-vous, avec ses objets usuels rendus insolites par leur démesure.

Jusqu'au 30 septembre
203 rue de Paris Beauvais (Oise)
www.maladrerie.fr

HADDAD À CARROUGES

Le château de Carrouges, monument national situé dans l'Orne, consacre son exposition de l'été à Abraham Haddad, en lien avec l'Office départemental de la culture. *Ci-dessous : le garçon (détail)*



Jusqu'au 30 août
www.carrouges.monuments-nationaux.com

La prochaine session du Comité du patrimoine mondial examine les candidatures des "Coteaux, Maisons et Caves de Champagne" et des "Climats du vignoble de Bourgogne".

La prochaine session du Comité du patrimoine mondial, qui se réunit du 28 juin au 8 juillet, examine les candidatures de 37 sites. La France présente deux candidatures liées l'une et l'autre à la vigne : les "Coteaux, Maisons et Caves de Champagne" et les "Climats du vignoble de Bourgogne". Deux candidatures que l'ICOMOS, qui expertise tous les ans l'ensemble des dossiers pour conseiller le Comité, a considéré différemment, proposant l'inscription des premiers et le renvoi à l'État français des climats de Bourgogne.

En Champagne, ce qui est proposé à l'inscription, ce n'est donc pas un vignoble, mais un ensemble agro-industriel et urbain. Il s'agit principalement, souligne le dossier

de candidature, d'une aventure industrielle et urbaine, comprenant à la fois des coteaux viticoles, les bâtiments élevés par les maisons de Champagne à Reims "au luxe ostentatoire" et les crayères, et, à Epernay, les maisons de négociants et le réseau souterrain de caves. L'ICOMOS a jugé que la candidature remplissait le nombre suffisant de critères requis, et recommandé l'inscription.

Les "climats", en Bourgogne, ce sont les parcelles de vigne sur lesquelles sont produits les grands crus. L'inscription demandée par la France concerne la côte de Nuits et la côte de Beaune. Ce qui inquiète l'ICOMOS, dans l'état du dossier, c'est ce qu'il estime être des protections insuffisantes. Il demande d'"étendre la protection

par le biais d'instruments réglementaires (par ex. sites classés, sites inscrits, etc.) à l'ensemble du bien proposé pour inscription", et s'inquiète par ailleurs de l'impact de carrières sur le site, demandant, pour ce secteur de carrières situé à l'intérieur du site, de "finaliser le plan paysager et les cahiers des charges associés".

Un autre site viticole doit être examiné par le Comité du patrimoine mondial : celui du paysage culturel viticole et vinicole de La Rioja et de la Rioja alavaise, en Espagne. L'ICOMOS recommande que l'examen de cette candidature soit différé.

Les avis de l'ICOMOS sont consultatifs, mais ont une grande influence sur le résultat final.

Les Etats parties à la convention "sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles" se sont réunis à Paris du 10 au 12 juin pour célébrer le 10ème anniversaire de la convention. Cette rencontre a notamment abordé la question du numérique, et il a été décidé d'élaborer des directives opérationnelles "qui répondront aux défis de la numérisation et en optimiseront les avantages en faveur de la diversité des expressions culturelles". Fleur Pellerin a félicité la Conférence des parties à la convention pour l'élaboration de ces directives, jugeant que "il importe de travailler avec tous nos partenaires en Europe pour que l'univers numérique soit un espace de diversité culturelle réelle".

La convention a été ratifiée par 138 États et par l'Union européenne.

La quasi-totalité des 39 sites français inscrits au patrimoine mondial se sont réunis début juin au Pont du Gard pour un échange de vues qui a tourné notamment autour de l'économie des sites. Une préoccupation commune : ne pas être dépassé par le succès.

Saisi en urgence par le gouvernement sur l'avant-projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine, le CESE (Conseil économique, social et environnemental) a adopté un avis. S'il se félicite de la présentation d'un tel projet de loi au Parlement, le CESE regrette "que cet avant-projet de loi se limite à des aspects déclaratifs et manque d'ambition à la hauteur de l'enjeu démocratique que représente la culture". Le CESE "insiste sur la nécessité d'affirmer un positionnement volontariste et efficace de la puissance publique et le rôle primordial des DRAC dans la lutte contre les inégalités territoriales". Il "regrette que ne soit pas abordé le rôle des pratiques amateurs".

THIERRY ESCAICH SOUS LA COUPOLE



Le compositeur et organiste Thierry Escaich a été installé le 10 juin à l'Académie des Beaux-Arts, où il avait été élu en 2013 pour occuper le fauteuil de Jacques Mattéi.

A 50 ans, Thierry Escaich est, à raison, l'un des plus en vue des compositeurs français. Sa musique traverse les courants et les genres; il n'hésite pas à s'avancer sur le terrain du jazz, dont le rapproche son talent d'improvisation, ou des musiques populaires. Organiste titulaire de Saint-Étienne du Mont à Paris, il a composé récemment un opéra, *Claude*, sur un livret de Robert Badinter, créé à

l'Opéra de Lyon en 2013 dans une mise en scène d'Olivier Py.* Il a été reçu par un autre compositeur, Laurent Petitgirard, qui a souligné la diversité et la richesse d'une œuvre déjà importante, constatant aussi : "Vous vous êtes toujours comporté en compositeur indépendant, traçant une trajectoire originale et intègre". Faisant l'éloge de son prédécesseur, avec qui il avait eu l'occasion de travailler, Thierry Escaich a notamment évoqué des années de "désillusion" de Jacques Mattéi, et s'est demandé : "est-ce que son âme de bâtisseur

se heurtait trop souvent à l'abandon d'une réelle ambition artistique de la part des autorités publiques, au profit d'une certaine démagogie culturelle en matière de diffusion et un pédagogisme envahissant en matière de transmission ?". Et l'auditeur se demande alors si Thierry Escaich ne pense pas que la situation, depuis ces années 2000, a bien peu changé...

*Le DVD de cet opéra a été édité par *Bel Air*.

RENDEZ-VOUS

FESTIVAL DE MUSIQUE DE BESANÇON

Pendant seize jours, la 68^{ème} édition du festival de musique de Besançon mettra Brahms à l'honneur. Plus de mille artistes sont programmés, à Besançon, Belfort, Vesoul et Arc-et-Senans. Et, comme depuis soixante quatre ans, se déroulera le concours international des jeunes chefs d'orchestre, présidé par Dennis Russell Davies.

10 au 26 septembre
www.festival-besancon.com

ARTS ET TERRITOIRES

Un "forum européen" en deux jours et trois temps. Un premier après-midi, dans les locaux du FRAC Centre à Orléans, un "croisement de la parole de personnalités du champ de l'architecture sur la question du territoire", avec une conférence introductive de Michelangelo Pistoletto. Les deux journées suivantes seront accueillies à l'Abbaye de Noirlac, pour des tables rondes, des ateliers et des spectacles.

Le forum ambitionne "d'alimenter la réflexion sur les politiques culturelles territoriales et de faire ressortir ce qui les sous-tend sur le plan philosophique, économique, écologique, social".

"Arts et territoires : un nouveau défi culturel"

7, 8 et 9 octobre

Org. : Culture O Centre

information@cultureocentre.fr

La Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) a collecté l'an dernier un total de 1 milliard 274 millions d'euros de droits d'auteur. Elle a reversé 1,095 milliard à 276 000 bénéficiaires, pour un total de deux millions d'œuvres.

Le premier poste de collecte est l'ensemble TV – Radio – Cable, satellite, Adsl, avec un total de 320,4 millions, devant un ensemble "Concerts, spectacles, musique de sonorisation, discothèques, cinéma" qui totalise 280,7 millions. Le troisième poste est l'international, avec un total de 76,4 millions. Internet ne contribue encore que pour 30,6 millions d'euros, et le streaming (50% du total) y dépasse largement le téléchargement (27%).

La conférence d'automne de RESEO, réseau européen pour la sensibilisation à l'opéra et à la danse, se tiendra au bord du lac de Côme du 15 au 17 octobre. Selon Reseo, "pendant de nombreuses années, les services éducatifs des maisons d'opéra européennes ont centré leur travail de sensibilisation sur les activités et projets menés avec le milieu scolaire... Nous proposons une rencontre pour mesurer le chemin parcouru et explorer de nouvelles pistes de collaboration".

Rue Leopold 23 - 1000 Bruxelles

www.reseo.org

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE : LE RAPPORT QUI ALERTE

RENDEZ-VOUS

PIERRE DE FENOÏL



Pierre de Fenoyl fut un grand photographe français, mort trop tôt, en 1987, à 42 ans. Il photographia la France, notamment pour la célèbre mission photographique de la DATAR, mais aussi le monde. Le Jeu de Paume lui consacre une exposition à Tours. *Ci-dessus : Inde, 1969*

Jusqu'au 31 octobre
Château de Tours
www.jeudepaume.org

MÉTIERS D'ART

L'Association des Métiers d'Art en Cévennes (AMAC) poursuit, pour le 7^{ème} Festival des métiers d'art, son jumelage avec l'association italienne Art in Fiera, qui regroupe des créateurs de la péninsule. Le festival aura lieu du 10 au 12 juillet à Pont-de-Montvert (Lozère) et accueillera les Italiens. Le festival ArtinFiera, du 18 au 20 septembre dans le village piémontais de San Sebastiano de Curone, accueillera à son tour des créateurs français.

metiersdartencevennes.org

La députée Martine Faure s'inquiète des dérives liées à l'ouverture au privé des fouilles de sauvetage, et en appelle à un "projet global".

Le rapport que la députée Martine Faure a remis le 26 mai à la ministre de la culture est un rappel fort des impératifs de service public qui doivent commander la gestion de l'archéologie préventive, alors que cette gestion s'est largement ouverte, ces dernières années, à l'intervention privée.

Notant « la montée en puissance financière des opérateurs privés et des services des collectivités territoriales face à la prépondérance de l'Inrap », Martine Faure souligne notamment « Les dérives commerciales de certaines structures », qui « ont profondément ému la communauté scientifique des archéologues ». Elle dénonce : « Il est aujourd'hui avéré que certaines entreprises privées se sont lancées dans le secteur de l'archéologie préventive avec pour souci premier de dégager

des bénéfices commerciaux. Adoptant un comportement parfois prédateur afin d'obtenir le plus de marchés de fouilles possible, elles ont pu recourir à une tarification anormalement basse (-30 % à -40 % sur certaines fouilles) et qui met en péril la science archéologique (cahiers des charges scientifiques non respectés). »

Cette situation est préoccupante pour tous les opérateurs publics, juge Martine Faure. C'est vrai pour l'INRAP « contraint de réaliser des efforts tarifaires, qui réduisent le niveau de ses recettes et accentuent les tensions sur sa trésorerie » ; c'est vrai aussi pour certains services d'archéologie des collectivités territoriales, « contraints de se restructurer, par licenciement d'une partie de leurs personnels ».

Martine Faure juge aussi que

« Les services archéologiques de l'État n'ont pas les moyens suffisants pour assurer une véritable régulation du dispositif ».

Martine Faure préconise de renforcer les moyens de l'Inrap, et dessine un « projet global » « décliné selon les cinq axes suivants :

- 1°) construire une politique publique de l'archéologie préventive claire et coordonnée ;
- 2°) garantir un système de financement fiable et efficace ;
- 3°) redéfinir les missions et l'implication de chaque acteur en matière de recherche et de conservation des données archéologiques ;
- 4°) donner les moyens au développement de l'archéologie préventive en mer ;
- 5°) accroître la mobilité inter-institutionnelle des archéologues.

La ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires, promesse du candidat François Hollande, est en vue. C'est le sens qu'il faut donner à la lettre adressée le 1er juin par le Président de la République à quelques députés, auxquels il a annoncé que le Parlement pourrait être réuni en Congrès pour réaliser l'adaptation de la Constitution sans laquelle cette ratification est impossible. Selon l'un des destinataires, le député du Finistère Jean-Jacques Urvoas, la réunion du Congrès pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Dans sa lettre, le Président de la République indique qu'il a demandé à la Garde des Sceaux de préparer un projet de loi constitutionnelle.

La révision de la Constitution avait fait, l'an dernier, l'objet d'une proposition de loi au sort incertain, les propositions de loi constitutionnelle devant passer par le referendum. On avait dit alors que le dépôt de ce texte n'avait pour objet que de compter les forces. Son adoption par une large majorité à l'Assemblée nationale (361 pour sur 510 suffrages exprimés) ouvrait la voie à la stratégie proposée aujourd'hui par le Président de la République.

Remarquable par son zèle à angliciser les noms de ses magasins et de ses produits, le groupe Carrefour est épinglé par ses propres salariés. Le syndicat CGT du magasin Carrefour Nîmes-sud a lancé une pétition demandant au PDG du groupe de "faire le nécessaire pour que le caractère anglicisant de Carrefour cesse, afin de ne plus polluer l'environnement francophone de notre pays". La pétition demande aussi, notamment, que les produits Carrefour soient nommés en français, que les noms "drive", "market", "city", "property", etc. soient changés par des appellations respectueuses de notre langue, que la musique d'ambiance des magasins ne soient pas majoritairement en anglais.

UN MOIS EN BREF

28 mai

L'Assemblée nationale adopte l'article 20 de la loi sur le dialogue social, qui reconnaît le régime de l'intermittence.

1er juin

Carole Thibault est nommée directrice du Centre Dramatique National de Montluçon Auvergne.

Carole Thibault est une femme de spectacle complète, autrice, metteuse en scène et comédienne. Elle est débordante d'activité : directrice artistique d'une compagnie (Sambre), elle est artiste associée au CDN de Lille et à la scène nationale de Meylan, l'Hexagone, et directrice artistique associée de Confluences « Lieu d'engagement artistique » à Paris.

3 juin

Communication de le ministre de la culture au Conseil des ministres sur le thème "culture et citoyenneté". Parmi les actions signalées : 6 millions d'euros

mobilisés début avril pour "permettre de doubler dans les territoires, en lien avec les collectivités locales, les actions de pratiques artistiques et culturelles collectives des élèves".

3 juin

Le ministère de la culture lance un appel à projets de 1 million d'euros pour soutenir des projets qui favorisent la maîtrise de la langue française.

3 juin

Martin Adjari succède à Laurence Franceschini à la Direction générale des médias et des industries culturelles. Martin Adjari a été

Directeur général délégué de Radio France de 2004 à 2009, puis Directeur général délégué aux ressources et secrétaire général du Groupe France Télévisions entre 2010 et 2014.

4 juin

Hélène Orain, secrétaire générale de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic), a été nommée pour cinq ans directrice générale de l'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée, qui abrite notamment la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Elle succède à Luc Gruson, qui dirigeait l'établissement depuis 2010 après avoir animé la mission de

préfiguration de la Cité. Énarque, Hélène Orain est une spécialiste des questions budgétaires, qu'elle a traitées au ministère de la recherche puis au ministère de la culture, où elle fut notamment conseillère budgétaire d'Aurélié Filippetti.

10 juin

La Région des Pays de la Loire signe avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire, représentées par le Crajep (Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire), un protocole d'accord soulignant « des objectifs partagés », parmi lesquels, selon la Région, « la

suite page seize

BERNARD LEIJS à LILLE



Bernard Leijns (dont on peut voir une tapisserie page une) vient d'exposer un grand tryptique dans la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille à Lille, à l'initiative du Centre d'art sacré contemporain qu'avait

créé le grand collectionneur Gilbert Delaine. Le Centre d'art sacré dispose d'une collection exceptionnelle d'œuvres de la seconde moitié du XX^e siècle et du début du XXI^e. Bernard Leijns se

situe notamment dans la filiation des grands expressionnistes. Son œuvre est importante, mais trop rarement montrée en dehors de son cercle de collectionneurs.

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

:

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin,
Philippe Poirrier

Conception graphique :

Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT France.
Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80
Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Dépot légal à parution ISSN 1267-5091
CPPAP n° 0911 1 88372

SCÈNES POLITIQUES, EN FRANCE ET EN SUISSE

repères

1,8 million : c'est le nombre de "promeneurs" recensés par le ministère de la culture pendant les trois jours des "rendez-vous aux jardins", les 5, 6 et 7 juin. 2350 parcs et jardins étaient ouverts à travers la France pour cette manifestation.

Sophie Deschamps a été réélue présidente de la SACD. Parmi les nouveaux administrateurs figurent le compositeur Marc-Olivier Dupin, la chorégraphe Stéphanie Aubin et le cirassien Jérôme Thomas.

Le nouveau bureau de la Sacme comprend, autour de Laurent Petitgirard président, Nelly Querol (éditrice), Rémy Grumbach (auteur-réalisateur) et Jean-Claude Petit compositeur) comme vice-présidents. La secrétaire générale est l'auteure Arlette Tabard

37 pactes culturels entre l'État et les collectivités locales avaient été signés au 31 mai. Par ce "pacte", l'État s'engage à maintenir pour trois ans (2015, 2016, 2017) le niveau de ses financements pour la culture si la collectivité locale s'engage à faire la même chose



La Fédération nationale des arts de la rue s'inquiète des annulations de spectacles pour troubles à l'ordre public, évoquant notamment l'interdiction du spectacle "Les regardeurs" de la compagnie *Les souffleurs* à Paris, et de celui de la compagnie *Thank you for coming* à Tourcoing.

Alain Clavien, Claude Hauser, François Vallotton (dir.), Théâtre et scènes politiques. Histoire du spectacle en Suisse et en France aux XIXe et XXe siècles, Lausanne, Antipodes, 2014, 291 pages, 29 euros.

Cet ouvrage collectif, issu d'un colloque organisé par l'équipe suisse du Groupe de recherche en histoire intellectuelle contemporaine (GRHIC) en 2011, vise à interroger les liens entre théâtre et politique. La démarche relève d'une histoire culturelle qui, dans un esprit pluridisciplinaire, propose une histoire de la fonction du théâtre dans les sociétés contemporaines.

Les deux premières parties sont consacrées à l'étude des politiques culturelles en France et en Suisse. La mise en parallèle met en lumière

les emprunts et les similitudes entre les politiques des deux pays en matière de culture : Etat centralisé d'une part, qui affiche la volonté de démocratiser une « culture nationale » et qui fera de sa politique théâtrale (de Jean Vilar à la « décentralisation théâtrale ») un modèle pour ces politiques sectorielles ; Etat fédéral d'autre part, qui laisse une plus grande autonomie aux collectivités locales, villes et cantons, et aux initiatives privées. La troisième partie s'intéresse aux "scènes alternatives" à travers quatre exemples de tentatives contre-culturelles. La dernière partie traite des années 1968, qui constituent un tournant majeur non seulement politiquement, mais aussi culturellement. L'occupation de l'Odéon, analysée dans ce volume par Antoine de Baecque, est un exemple emblématique. A Genève,

la troupe du « Théâtre mobile » met en scène de manière critique la politique culturelle de la ville, jugée trop aristocratique. Les contributions soulignent, pour la France comme pour la Suisse, les tendances les plus récentes : le pouvoir symbolique du théâtre reste certes fort, mais il est de plus en plus contesté par de nouvelles formes de spectacles vivants et par les effets de la culture de masse. La démarche comparatiste n'est pas vraiment développée dans les différentes contributions, mais elle est mise en perspective par des textes introductifs, particulièrement bienvenus. Un ouvrage solide, qui réunit des historiens reconnus, et qui devrait toucher un assez large public : chercheurs, étudiants et amateurs de théâtre.

Philippe Poirrier

INÉGALITÉS (SUITE DE LA PAGE 14)

la gestion des institutions accaparait plus les esprits que la démocratisation de leurs pratiques. La politique libérale alors mise en œuvre poussait à l'autonomie des plus grands établissements, et à une recherche systématique d'un équilibre des institutions fondé sur des objectifs plus commerciaux que culturels. On a vu alors, par exemple, les tarifs des musées augmenter considérablement.

Avec Nicolas Sarkozy, ce sont les théâtres publics qui ont été sommés d'avoir pour obsession de remplir les salles, sans qu'on sente parallèlement de la part de l'État un véritable intérêt pour la qualité des spectacles. Dans ces mêmes années Chirac-Sarkozy, l'abandon de toute politique d'éducation artistique, après les espoirs des années Jospin, a aussi porté un coup à la démocratisation de la culture.

Est-ce que cela va mieux depuis ? hélas non. Ce n'est pas que les discours aient manqué. Mais la baisse des crédits, l'absence de réflexion sur les orientations et les moyens à donner aux établissements publics, l'inertie des politiques expliquent largement le sentiment des Français. Et les coupes faites très largement dans les budgets des collectivités locales pour la culture ne peuvent qu'accroître la désillusion.

L'enquête du DEPS donne pourtant un motif de se réjouir : 55% des Français attendent des pouvoirs publics une politique plus ambitieuse en matière de réduction des inégalités culturelles. C'est là un langage auquel, d'ordinaire, les élus, locaux et nationaux, sont sensibles.

Philippe Pujas

UN MOIS EN BREF (SUITE DE LA PAGE 15)

promotion de la citoyenneté et de l'action collective », « le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations », et « l'animation de l'éducation populaire sur le territoire régional ».

16 juin

Mort à 82 ans de l'écrivain Jean Vautrin, Prix Goncourt 1989.

25 juin

Réouverture à Reims, après deux ans de travaux, des locaux d'exposition du FRAC Champagne-Ardenne. L'exposition de réouverture est consacrée à une artiste américaine, Lisa Oppenheim